

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 décembre 1966.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ APRÈS DÉCLARATION D'URGENCE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, EN DEUXIÈME LECTURE, modifiant et complétant le Code électoral,

Par M. Etienne DAILLY,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 21 décembre 1966. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 20 décembre 1966, page 2775, 2^e colonne.)

(1) *Cette commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, président ; Pierre de La Gontrie, Marcel Prélot, Marcel Champeix, vice-présidents ; Gabriel Montpied, Jean Sauvage, Modeste Zussy, secrétaires ; Octave Bajeux, Paul Baratgin, Pierre Bourda, Robert Bruyneel, Robert Chevalier, Louis Courroy, Etienne Dailly, Jean Deguise, Emile Dubois, Michel Durafour, Fernand Esseul, Paul Favre, Pierre de Félice, Pierre Garet, Jean Geoffroy, Paul Guillard, Baudouin de Hauteclocque, Léon Jozeau-Marigné, Edouard Lé Bellegou, Pierre Marcihacy, Paul Massa, Marcel Molle, Lucien De Montigny, Louis Namy, Jean Nayrou, Camille Vallin, Fernand Verdeille, Joseph Voyant.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1^{re} lecture : 2177, 2210 et in-8° 602.
Commission mixte paritaire : 2307.
2^e lecture : 2283, 2310 et in-8° 653.

Sénat : 1^{re} lecture : 85, 120 et in-8° 41 (1966-1967).
Commission mixte paritaire : 179 (1966-1967).
2^e lecture : 181 (1966-1967).